

Le Rassembleur

ÉDITION AVRIL | MAI | JUIN 2025

VOLUME 72



MUNICIPALITÉ DE
*Authentique
de Nature*
Notre-Dame-de-la-Merci

Mot de la mairesse	3	Bibliothèque	16
Vie démocratique	4	Loisirs et activités	18
Actualités municipales	8	Loisirs et événements	20
Administration	10	Cours	22
Travaux publics	12	Organismes	23
Urbanisme	13	Communications et actualités	26
Environnement	14	Agenda	30
Sécurité incendie	15		

INFORMATIONS ET coordonnées

Le bulletin trimestriel est imprimé en 900 exemplaires, distribués à chaque porte ayant une boîte postale sur le territoire. Il est aussi publié sur notre tout nouveau site internet. La Municipalité se réserve le droit d'adapter les textes pour les besoins de la publication.

Produit et imprimé par la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

CONCEPTION ET RÉALISATION

Julie Leclerc, coordonnatrice aux communications et aux relations publiques
Photos : Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

HEURES D'OUVERTURE DE l'hôtel de ville



Lundi au vendredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h

Bibliothèque MUNICIPALE

Mercredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Jeudi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Samedi 13 h à 16 h

819 424-2113..... poste 7261
biblio@mun-ndm.ca

POUR JOINDRE LES SERVICES MUNICIPAUX

1900, montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci, QC J0T 2A0



819 424-2113 Sans frais : 1 800 230-8293

Service de l'administration poste 7200
info@mun-ndm.ca

Service de l'urbanisme poste 7230
urbanisme@mun-ndm.ca

Service de l'environnement poste 7204
environnement@mun-ndm.ca

Service de sécurité incendie poste 7240
et premiers répondants
caserne35@mun-ndm.ca

Service des communications poste 7208
et des relations publiques
communications@mun-ndm.ca

Service des loisirs, culture et de la poste 7260
vie communautaire
loisirs@mun-ndm.ca

Service des travaux publics 819 323-7108
travauxpublics@mun-ndm.ca



info@mun-ndm.ca
mun-ndm.ca





Isabelle Parent
Mairesse
mairese@mun-ndm.ca
819 216-5495

Ces derniers mois, j'ai dû prendre un moment de repos pour des raisons de santé, plus précisément pour épuisement professionnel. Cette pause m'a permis de retrouver l'énergie nécessaire pour poursuivre mon mandat envers notre communauté jusqu'en novembre.

Mon engagement envers Notre-Dame-de-la-Merci demeure intact, comme il l'a été depuis maintenant 16 ans en tant que conseillère municipale, puis mairesse. Servir notre municipalité avec rigueur et passion a toujours été ma priorité. C'est pourquoi je mènerai mon mandat et mes dossiers en collaboration avec la direction générale et le maire suppléant, Bertrand Taillefer, avec qui j'ai eu des échanges constructifs. Ensemble, nous assurerons une gestion municipale rigoureuse et conforme aux exigences du ministère.

Je tiens également à remercier chaleureusement tous ceux qui m'ont témoigné leur soutien au cours des dernières semaines. Votre appui est une source précieuse de motivation et de détermination.

Je suis toujours ravie de vous répondre lorsque vous m'écrivez. Toutefois, je vous recommande d'utiliser l'adresse courriel info@mun-ndm.ca. Cela permet d'enclencher un suivi officiel et efficace, avec des preuves écrites, notamment pour les sujets nécessitant une attention particulière. Dans les pages du Rassembleur, vous trouverez des informations pertinentes concernant le nouveau système de redirection des appels, nous assurons maintenant une gestion des appels à l'extérieur des heures de bureau.

Dernièrement, nous avons accueilli de nouveaux employés, ce qui nous rapproche d'une équipe complète. Je suis particulièrement fière des personnes qui nous rejoignent : ce sont des professionnels fiables et dynamiques. Cependant, certains postes restent à combler, notamment en urbanisme.

Nos recrues des derniers mois sont Loïc Fiore, secrétaire-réceptionniste, et Corinne Duff-Talbot, technicienne en environnement. Bienvenue parmi nous !



Julie-Anne Cousineau
Conseillère siège 1



Bertrand Taillefer
Conseiller siège 2



Lucie Vignola
Conseiller siège 3



André Lafrenière
Conseiller siège 4



Chantale Perreault
Conseillère siège 5



Jacques Bourassa
Conseiller siège 6

COMMENT POSER MA CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

1 Entamer ma réflexion

- Valider mon intérêt à occuper un poste d'élue ou d' élu au municipal :
 - Est-ce un engagement qui répond à mes aspirations?
 - Est-ce que je pourrais concilier le tout avec mes autres priorités personnelles et professionnelles?
 - Pourquoi souhaiterais-je représenter mes concitoyennes et concitoyens au conseil municipal?
- M'informer au www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca :
- M'abonner à [l'infolettre](#) pour ne rien manquer des dates et des étapes importantes.
- Assister à une séance d'information présentée par ma direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

2 Déterminer le poste qui m'intéresse

- Considérer les différents postes d'élue ou d' élu au municipal :
 - Mairesse ou maire
 - Préfète ou préfet de ma MRC
 - Conseillère ou conseiller
 - Élu(e) ou élu(e) d'un arrondissement
- M'informer sur ces postes en consultant les pages Rôles des élus municipaux et Fonctionnement du conseil municipal.
- Vérifier si je réponds aux conditions d'éligibilité en consultant la page [Conditions d'éligibilité pour présenter ma candidature aux élections municipales.](#)

3 Choisir mon type de candidature

- Choisir de me présenter de manière indépendante ou avec une équipe reconnue.
- Faire reconnaître mon équipe par la présidence d'élection de ma municipalité, le cas échéant.
- Consulter la page [Types de candidatures aux élections municipales.](#)

Municipalité de moins de 5 000 habitants

Du 19 septembre au 3 octobre 16 h 30

Pour une municipalité de 5 000 habitants ou plus :
Choisir de me présenter avec un parti politique ou de manière indépendante.
Obtenir une autorisation de la présidence d'élection de ma municipalité d'ici le jour du scrutin si je décide de me présenter de manière indépendante et que je souhaite solliciter des contributions et effectuer des dépenses.

4 Recueillir le nombre de signatures requis

- Obtenir le formulaire de déclaration de candidature auprès de la présidence d'élection de ma municipalité
- Valider le nombre de signatures requis, selon le poste et la taille de la municipalité ou de l'arrondissement

5 Déposer ma candidature

- Déposer au bureau de la présidence d'élection la déclaration de candidature remplie avec tous les éléments exigés par la loi, y compris les signatures d'appui.
- Consulter la page [Se présenter aux élections municipales](#) ou le Guide à l'intention des candidates et des candidats aux élections générales municipales de 2025 pour obtenir l'information nécessaire.

6 Si je suis le/la seul(e) candidat(e) le 3 octobre après 16 h 30

- Être proclamée élue ou proclamé élu sans opposition.
- Prêter serment dans les 30 jours.

3 octobre 2025 après 16 h 30

Après le 2 novembre 2025

6 Après le scrutin

- Être proclamée élue ou proclamé élu au plus tôt quatre jours après la fin du recensement des votes.
- Prêter serment dans les 30 jours.



PUBLICATIONS ET OUTILS
DISPONIBLES EN LIGNE

Votre
gouvernement

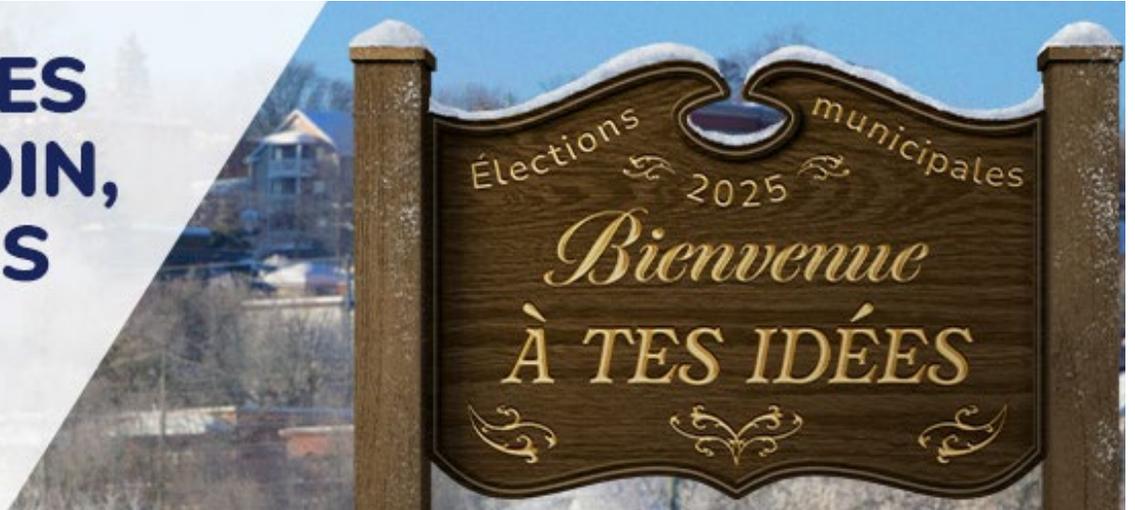


www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca

Québec

**TU AIMES
TON COIN,
VA PLUS
LOIN.**

PRÉSENTE-TOI



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

«Tu aimes ton coin, va plus loin! »

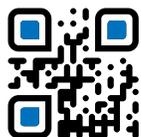
En vue des élections municipales 2025, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation vous convie à ses séances d'information. Ces présentations traiteront du rôle des élus et de l'organisation municipale au Québec.

SÉANCE D'INFORMATION EN PRÉSENTIEL

Une première séance d'information en présentiel s'adressant aux femmes aura lieu à l'occasion de l'AGA-brunch du Réseau des Femmes Élues de Lanaudière, dimanche le 30 mars au 1800, ch. Nadeau, Saint-Liguori, J0K 2X0.

30 mars

8h30 à 10h : AGA-Brunch 10h à 11h : MAMH Promotion des candidatures féminines aux élections municipales 2025. 11h à 12h : Panel sur le thème : La politique, c'est trippant! Carole Poirier (Parti Québécois); Virginie Bouchard (Parti Libéral); autres à venir.



Billets 25\$: rfel.ca/event-details/aga-brunch-du-reseau-des-femmes-elues-de-lanaudiere



Carole Poirier (PQ)



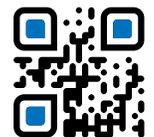
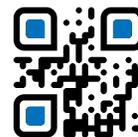
Carole Poirier (PQ)



Virginie Bouchard (PLQ)

SÉANCES D'INFORMATION VIRTUELLES DESTINÉES AUX CANDIDATS

Mardi 22 avril, 19 h Mardi 6 mai, 19 h



Pour toute question relative à la séance d'information ou aux élections générales municipales, vous pouvez nous joindre par courriel à dr.lanaudiere@mamh.gouv.qc.ca.

Vérifier son inscription à la liste électorale

Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale à l'adresse de votre domicile. Assurez-vous que les renseignements vous concernant sont exacts. N'attendez pas!

Le jour des élections, vous ne pourrez pas vous inscrire ni faire de changement d'adresse.

En dehors d'une période électorale, vous pouvez faire une demande d'inscription :

- En remplissant le formulaire en ligne Demande d'inscription à la liste électorale permanente du Québec.
- En communiquant avec le DGEQ

Pour vous inscrire ou pour modifier votre inscription sur la liste électorale lors d'une élection, présentez-vous au bureau de révision à l'adresse et aux heures indiquées sur l'avis d'inscription transmis par votre municipalité. Un parent, votre conjointe, votre conjoint ou une personne qui habite avec vous peut faire une demande d'inscription ou de modification en votre nom.

Si vous n'habitez pas dans la municipalité, mais que vous êtes propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble, vous avez peut-être le droit de voter. Consultez les formulaires d'inscription sur notre site Web.

Pour vous inscrire, vous devez présenter deux pièces d'identité.

Modifier votre inscription si :

VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ

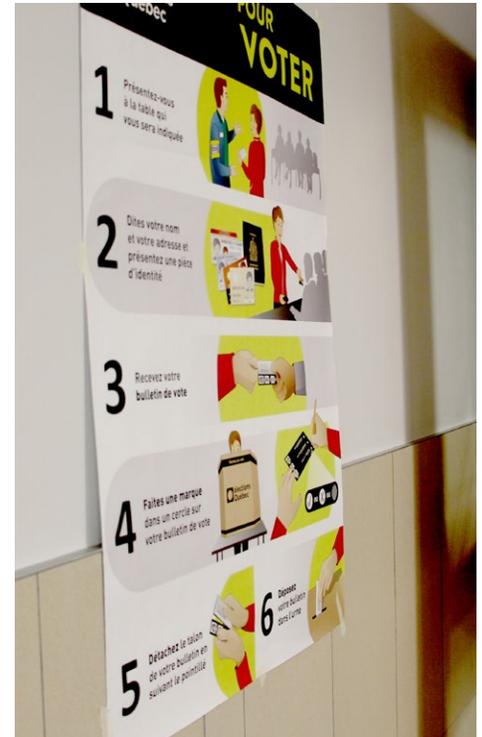
Pour nous signaler un changement d'adresse en dehors d'une période électorale, nous vous recommandons d'utiliser le Service québécois de changement d'adresse.

VOUS AVEZ CONSTATÉ UNE ERREUR

Pour corriger une erreur en dehors d'une période électorale, vous devez communiquer avec le DGEQ.

VOUS NE VOULEZ PLUS ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour retirer votre nom de la liste électorale, vous pouvez communiquer avec nous ou rédiger une courte lettre demandant la radiation de



votre nom sur la liste électorale permanente. Annexez-y une photocopie de deux pièces d'identité et faites-nous parvenir le tout par la poste.





MATAWINIE 2025

Élection du préfet ou de la préfète par la population

La MRC de Matawinie apporte un changement majeur à son processus électoral : dès les élections municipales de l'automne 2025, le préfet sera élu au suffrage universel. Cette réforme, déjà en vigueur dans plusieurs MRC du Québec, vise à renforcer la démocratie locale en donnant aux citoyens un rôle direct dans le choix de leur préfet.

Cette nouvelle approche offrira une légitimité accrue au préfet, qui représentera l'ensemble de la population plutôt que d'être désigné par les maires. Elle favorisera également une plus grande participation citoyenne aux débats régionaux et une meilleure compréhension du rôle de la MRC dans le développement du territoire.

« Ce changement marque une avancée pour la démocratie locale, en permettant aux citoyens d'influencer directement l'avenir de notre région », souligne la préfète Isabelle Perreault, qui encourage la population à s'impliquer activement dans ce processus.

La MRC accompagnera les citoyens en les informant sur les modalités électorales afin de favoriser une participation éclairée lors du scrutin de 2025.

À la base, on doit savoir que la MRC est gérée par un conseil qui se compose des maires et mairesses de chacune des municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la MRC de la Matawinie. Le pré-

fet est le-la président(e) du conseil, qui, avant ce changement, était élu par les membres du Conseil pour un mandat de 2 ans. En général, la commission administrative (CA) est composée du préfet, du préfet suppléant et de trois maires. Plusieurs comités consultatifs sont aussi actifs et composés de maires. Les membres de la CA et des comités sont élus parmi les maires du Conseil.

Rappelons que le conseil de la MRC définit les grandes orientations et prend des décisions, conformément aux pouvoirs et aux responsabilités qui lui sont confiés par le gouvernement du Québec et les municipalités qui le composent, en accord avec les compétences que la MRC exerce.

Découvrez le répertoire des ressources de la région

Issu d'une collaboration entre le Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière et les municipalités de Notre-Dame-de-la-Merci et de Saint-Donat, ce projet de proximité, créé il y a plus d'un an, vise à mieux faire connaître les organismes locaux tout en valorisant les services offerts aux citoyens et citoyennes, notamment grâce à un bottin des organismes.

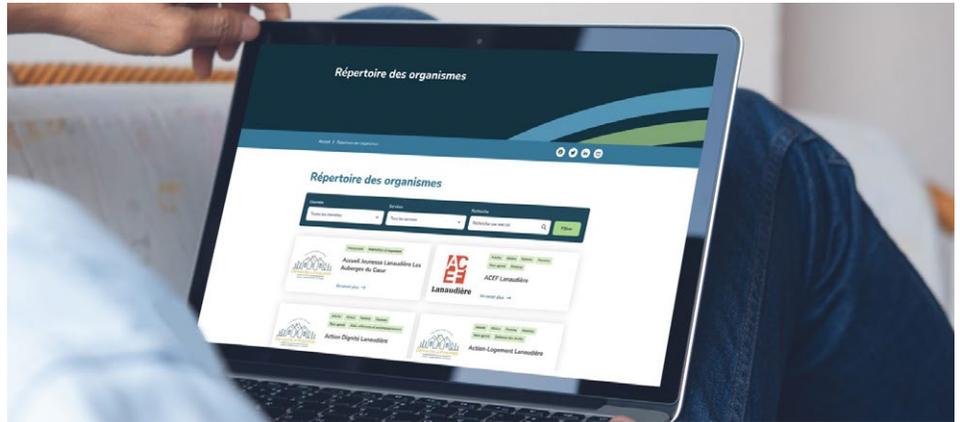
Plus récemment, ce bottin est devenu accessible sur le site Web de la Municipalité de Saint-Donat, couvrant ainsi l'ensemble de la Matawinie du Nord. Conçu et réalisé par la Municipalité de Saint-Donat, cet outil facilite l'accès aux ressources disponibles sur notre territoire.

Regroupant près de 140 organismes, le moteur de recherche en ligne vous permet de trouver rapidement et efficacement les services essentiels.

Comment utiliser le répertoire ?

- Naviguez par catégories de clientèle : aînés(és), familles, enfants, etc.
- Recherchez par types de service: logement, santé, alimentation, etc.
- Utilisez le moteur de recherche pour effectuer des recherches par mot clé

Pour accéder au répertoire, dans la section des organismes de Notre-Dame-de-la-Merci : mun-ndm.ca/notre-municipalite/decouvrir/organismes-et-associations, cliquez dans l'onglet «Services de proximité». Vous pouvez également télécharger la copie en PDF.



Accès via le site Web de Saint-Donat saint-donat.ca/repertoire-des-ressources



Vous pouvez vous procurer un exemplaire papier du répertoire à la réception de l'hôtel de ville de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci au 1900, montée de la Réserve.



CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances

**14**

AVRIL

**12**

MAI

**9**

JUIN



Service d'appels maintenant disponible à l'Hôtel de Ville

Nous réacheminons vos appels 24/7 ! Le centre d'appel de la Municipalité est maintenant opérationnel afin de répondre à vos appels en dehors des heures de bureau. Désormais, lorsque vous appellerez l'Hôtel de Ville au 819 424-2113, vos appels seront automatiquement redirigés vers la centrale d'appels.

Cela signifie que vous pourrez joindre nos services en tout temps, y compris les fins de semaine, les jours fériés et durant la fermeture du bureau municipal lors des vacances. Ce service a été mis en place afin d'assurer un service en continu et une meilleure accessibilité pour tous.

**819 424-2113**

SERVICES PUBLICS

Municipalité 819 424-2113
Forêt Ouareau 819 424-1865
Info Santé 811
Transport Québec 511

Sûreté du Québec: 310-4141

Urgences
Service Incendie
Ambulance



Bon à savoir sur les encombrants

Un objet encombrant se définit comme suit : matière résiduelle solide excédant 1,5 mètre de longueur ou pesant plus de 25kg, qui est d'origine domestique, tels que les objets de mobilier de maison, les objets et appareils ménagers usagés (tapis, meuble, matelas, cuisinière, laveuse, sècheuse), et tout ce qui doit être chargé manuellement.

COMMENT SE DÉPARTIR DES ENCOMBRANTS

Du mois **d'avril au mois de novembre**, les encombrants sont ramassés à votre porte une fois par mois à raison de **8 fois par année**, pour un **maximum de 10 encombrants** à la fois, selon le calendrier de collectes et sur appel seulement.

De décembre à mars, il n'y a pas de collecte d'encombrants

Le vendredi précédent la semaine de collecte indiquée sur le calendrier:

- Prendre rendez-vous en téléphonant chez EBI au 1 888 482-6676, option 2.
- Laissez un message sur la boîte vocale avec votre adresse complète et le(s) type(s) d'objet(s) à collecter. Si vous désirez une confirmation par téléphone, vous devez le préciser sur votre message.

Les encombrants ne sont plus acceptés à l'écocentre et doivent être déposés en bordure de rue pour la collecte comme indiqué dans la procédure. Leur accumulation au fil des ans a généré des situations dangereuses et a augmenté le risque de blessures pour nos éboueurs. Merci de respecter cette directive pour assurer leur sécurité.

Pourquoi ? Les objets laissés en bordure de rue nuisent au déneigement et, une fois recouverts de neige, leur ramassage devient plus difficile, voire impossible.



N'emmenez pas vos encombrants à l'écocentre, ils seront refusés. Si vous avez besoin d'amener vos objets quelque part, téléphonez à EBI au 1 888 482-6676.

ACCEPTÉ ✓

- ✓ Meubles
- ✓ Matelas, sommiers
- ✓ Électroménagers (SAUF, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs)
- ✓ Chauffe-eau (vide)
- ✓ Poêles et fournaies à bois
- ✓ BBQ sans bonbonne, tondeuses, et balançoires
- ✓ Miroirs, stores
- ✓ Tapis et couvre-sol (enroulés et attachés)
- ✓ Appareils d'entraînement/articles de sport, vélos-
- ✓ Accessoires et jeux d'enfants

REFUSÉ ✗

- ✗ Matières recyclables
- ✗ Surplus d'ordures ménagères
- ✗ Les réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs (contiennent du fréon)
- ✗ Les structures de bâtiments : fenêtres, portes, etc.
- ✗ Comptoir, armoire, lavabo, toilette, douche, bain, etc.
- ✗ Les véhicules ou les embarcations
- ✗ Tous les objets et matières visés par un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP)
- ✗ Matériaux et résidus de construction, de rénovation ou de démolition : bardeaux, gypse, bois de construction
- ✗ Matériaux secs, terre, sable, pneus
- ✗ Produits électroniques
- ✗ Résidus domestiques dangereux (RDD)
- ✗ Bonbonnes de propane
- ✗ Souches d'arbres

Dates des collectes, les vendredis	Appeler avant le vendredi 12h00
18 avril 2025	11 avril 2025
16 mai 2025	9 mai 2025
13 juin 2025	6 juin 2025
11 juillet 2025	4 juillet 2025
8 août 2025	1er août 2025
19 septembre 2025	12 septembre 2025
17 octobre 2025	10 octobre 2025
28 novembre 2025 (dernière collecte avant avril 2026)	21 novembre 2025

PRINTEMPS 2025

Info-travaux

À partir de la mi-mars, nous portons une attention particulière aux effets du dégel sur notre réseau routier et nos infrastructures.

Nous espérons que la fonte des neiges se déroulera sans encombre, minimisant les risques de débordement des ponceaux, d'accumulation d'eau et de formation de glace sur la chaussée. Nos équipes surveillent activement la situation afin d'intervenir rapidement au besoin.



TRAVAUX PRÉVUS EN AVRIL

En avril, nous concentrerons nos efforts sur la réparation des nids-de-poule, une étape essentielle pour assurer la sécurité des usagers après l'hiver. De plus, le balayage des rues sera effectué en régie, et cette année, un entrepreneur spécialisé interviendra sur le territoire avec un balai mécanique. Ce dernier facilitera la récupération du sable accumulé au cours de l'hiver, un travail qui sera appuyé par nos services de travaux publics pour le transport et la gestion du sable récupéré.

TRAVAUX PRÉVUS EN MAI

En mai, plusieurs chantiers seront mis en place pour améliorer l'état des routes et des accotements. Nous procéderons à la réparation des accotements endommagés par les intempéries et au nettoyage des fossés pour assurer un bon écoulement des eaux. De plus, une opération de déchiquetage des branches sera réalisée dans certains secteurs. Nous vous tiendrons informés des endroits précis où ces travaux auront lieu afin que vous puissiez planifier en conséquence.

TRAVAUX PRÉVUS EN JUIN

En juin, des réparations plus importantes seront entreprises sur les chemins du Lac Sauvage et de l'Étoile, incluant des travaux de réfection d'asphalte. Par ailleurs, un premier épandage d'abat-poussière sera effectué sur les routes concernées afin de limiter la poussière soulevée par la circulation.

7 JUIN 2025

Journée portes ouvertes

Nous vous rappelons que la journée portes ouvertes se tiendra le 7 juin 2025. Ce sera une belle occasion de venir échanger avec nous, poser vos questions et en apprendre davantage sur les projets en cours et à venir. Voir page de l'environnement.

Vos observations sont toujours précieuses !

Si vous remarquez des lumières de rue défectueuses, des arbres menaçant de tomber, des barrages de castors ou toute autre situation nécessitant une intervention, n'hésitez pas à nous en informer. Merci de votre collaboration et au plaisir de vous croiser sur le terrain !



Abris d'auto temporaires

À compter du 15 mai 2025, les abris temporaires pour véhicules devront être retirés des cours avant.

Le service d'urbanisme rappelle que ces abris doivent être démontés et entreposés de manière à ne pas être visibles depuis la rue.

Dans certains cas exceptionnels, si l'abri est installé en cour latérale

ou arrière, sa structure (sans toile) pourra être maintenue toute l'année. Il est donc recommandé de prévoir dès maintenant leur retrait afin de respecter l'échéance du 15 mai 2025.

Rappelons également qu'un seul abri temporaire est autorisé par terrain et qu'il ne peut pas être utilisé pour de l'entreposage.

Demandes de permis

Avant de déposer une demande de permis, assurez-vous que tous les documents requis sont fournis afin de faciliter son traitement. Pour connaître les documents nécessaires et garantir la recevabilité de votre demande, il est conseillé de contacter directement le service d'urbanisme. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité au 819 424-2113

Affichage des numéros civiques

L'affichage du numéro civique est obligatoire et doit être visible en tout temps depuis la route. Il revient aux propriétaires de s'assurer que leur adresse demeure bien visible, même en hiver. Un affichage clair et permanent facilite l'accès à votre terrain et reste essentiel pour la coordination des services municipaux.



7 juin : journée environnement

Le samedi 7 juin, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci tiendra sa Journée Environnement annuelle. Nous vous invitons à y participer en grand nombre ! Sur place, plusieurs kiosques liés à l'environnement seront présents, dont un kiosque de vente d'arbres et d'arbustes pour revitaliser votre terrain et, pour les propriétaires riverains, renforcer votre bande de protection riveraine. Venez découvrir des outils concrets pour mieux comprendre les enjeux environnementaux et le développement durable, et ainsi contribuer activement à la protection de notre milieu.



NOTE IMPORTANTE Entretien des piscines et des spas

Selon la réglementation en vigueur, lorsqu'il sera le temps de faire le remplacement de l'eau de votre piscine ou de votre spa, si votre eau est traitée avec du chlore, du brome ou de l'oxygène actif, une période de 14 jours doit être respectée entre la dernière dose de produit traitant et le drainage de la piscine ou du spa, celle-ci ne peut être vidée avant que le taux de ces produits dans l'eau soit nul.

Si vous devez absolument vider votre piscine ou votre spa avant la fin des 14 jours, l'eau doit être stockée temporairement dans un bassin fermé jusqu'à ce que les produits s'évaporent. En aucun cas, cette eau ne doit être déversée dans un lac, une rivière ou un milieu humide, afin de protéger l'environnement et éviter toute pollution.



2890, ch. Notre-Dame-de-la-Merci

EMBARCATIONS NAUTIQUES

Ouverture de la station de lavage en mai

Nous vous rappelons l'importance de faire attention à nos plans d'eau. Cette méthode de prévention a fait ses preuves pour limiter la propagation des espèces aquatiques exotiques envahissantes sur nos plans d'eau au Québec. Un simple nettoyage des embarcations et des équipements contribue à préserver l'équilibre de votre environnement. Prévenir, c'est prendre soin de notre nature et de notre milieu de vie.



19 avril
FERMÉ
Féérié

819 424-2113, poste 7261
biblio@mun-ndm.ca

23 avril : Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Qu'est-ce que la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur ? C'est une célébration visant à promouvoir le plaisir des livres et de la lecture. Chaque année, le 23 avril, des célébrations ont lieu partout dans le monde pour reconnaître la portée des livres. En cette journée spéciale, nous vous encourageons à lire un livre que vous aimez, à découvrir un nouvel auteur et à soutenir les créateurs qui enrichissent nos vies grâce à leur talent.



BON À SAVOIR !

À votre bibliothèque, nous payons le droit d'auteur lors de l'achat du livre. Ensuite, si l'auteur est inscrit au Programme de droit de prêt public (PDPP), il recevra un certain montant selon le nombre de bibliothèques qui possèdent un exemplaire de son livre.



10h30 à 12h00

Pour les 3-8 ans, places limitées,
10 enfants par atelier.

Inscription : 819-424-2113 #7261
biblio@mun-dm.ca



12 avril : Pâques
Histoire, bricolage
et collation

21 juin Hora !
L'été est là !
Histoire, bricolage et dîner
hot-dog

12 avril	Heure du conte	10h30 à 12h
19 avril	Pâques	FERMÉ
12 au 18 mai	Semaine des familles	Heures d'ouverture régulières
21 juin	Heure du conte	10h30 à 13h
25 juin	Bricolage	13h00 à 16h
5 juillet	Vente de livre au Marché Authentique	10h à 15h

Bibliothèque MUNICIPALE

Mercredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Jeudi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Samedi 13 h à 16 h



Semaine
québécoise
des familles

30
ans

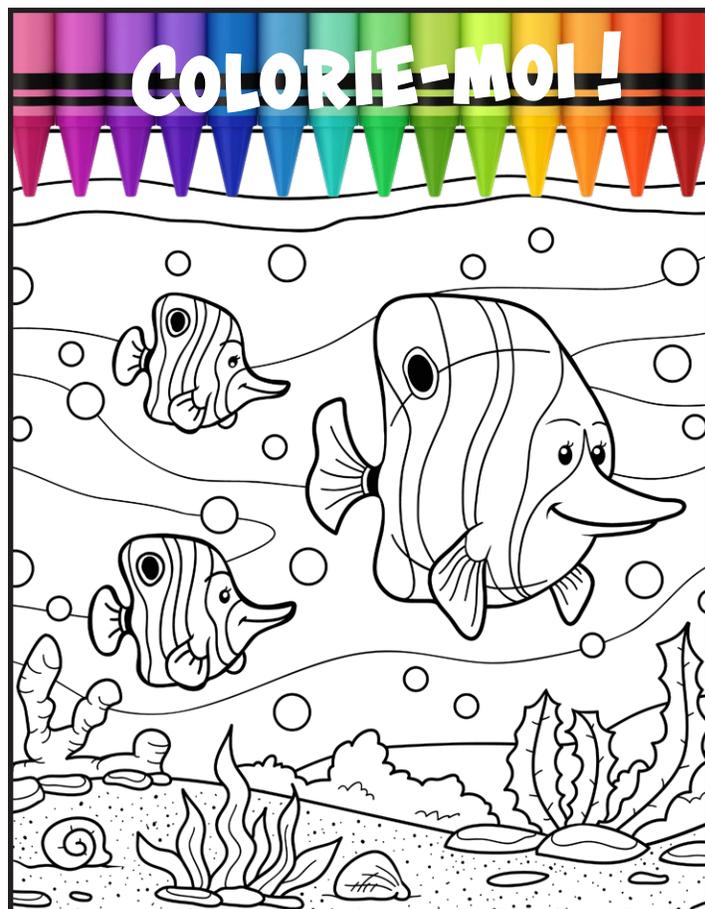
Célébrons la Semaine québécoise des familles à la bibliothèque!

Du 12 au 18 mai, à l'occasion de la Semaine québécoise des familles, la bibliothèque met en vedette une collection spéciale de livres axés sur la relation parent-enfant.

Lors de votre visite pendant les heures régulières, vous pourrez découvrir une sélection d'ouvrages abordant divers sujets tels que : relaxer avec son enfant, l'importance du jeu dans les étapes de croissance, le développement de l'enfant, l'accompagnement dans le deuil, l'anxiété, etc.

Que vous soyez parent, grand-parent ou éducateur, ces ressources vous offriront des pistes précieuses pour mieux comprendre et accompagner les enfants au quotidien.

Et ce n'est pas tout! Une petite surprise pourrait bien vous attendre lors de votre passage à la bibliothèque. Venez en famille et profitez de cette belle occasion pour nourrir le lien avec vos enfants à travers la lecture!

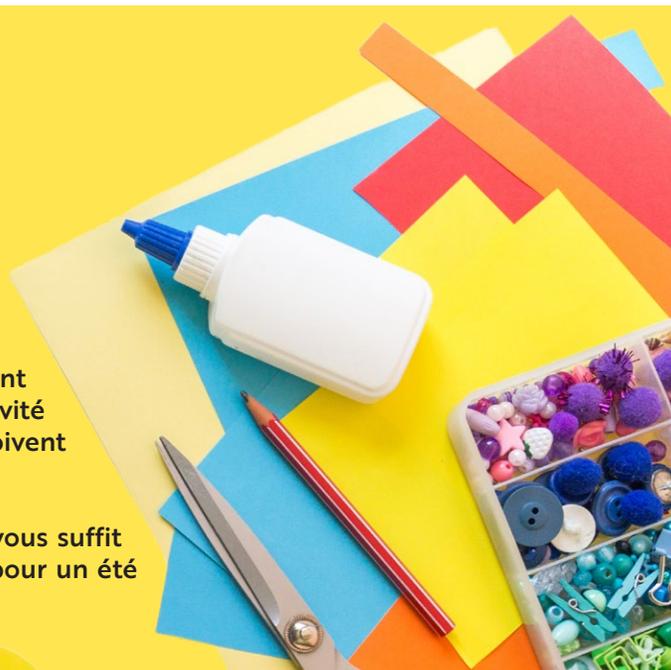


DU 25 JUIN AU 27 AOÛT Brico les mercredis

Tous les mercredis de 13h à 16h à partir du 25 juin jusqu'au 27 août, France vous accueille à la bibliothèque et vous invite à participer à ses ateliers de bricolages.

Ces ateliers sont offerts à tous, petits et grands, qui souhaitent laisser libre cours à leur imagination et explorer leur créativité à travers différentes activités manuelles. Les enfants doivent être accompagnés de leur parent ou d'un adulte.

Aucun matériel à apporter : tout est fourni sur place! Il vous suffit de venir et de vous laisser inspirer. Joignez-vous à nous pour un été rempli de couleurs, de découvertes et de plaisir!



Comment raconter mon histoire

CONFÉRENCE

Cette conférence propose différentes options pour raconter son histoire de vie.

Vous réfléchissez depuis un moment à l'idée de transmettre votre parcours, mais vous ne savez pas par où commencer... Résultat : votre motivation vacille et vous repoussez le projet ?

Dans cette conférence, nous explorerons plusieurs façons de partager son histoire afin d'aider chacun et chacune à trouver la méthode qui lui convient le mieux. L'objectif : raconter ses souvenirs avec plaisir et simplicité, tout en concrétisant son projet.

La conférencière, Maude Roberge Dumas, accompagne les gens dans l'art de raconter et transmettre leur histoire. Fondatrice de l'Assembleuse et passionnée par la mémoire des récits, elle est convaincue que chaque parcours est unique et mérite d'être partagé. À travers ses services, elle aide chacun(e) à façonner son récit avec justesse et impact, pour mieux le préserver et le transmettre aux générations futures.



Dimanche le 18 mai à 13h00 à la salle communautaire.

Tarif : 15 \$ par personne. Réservations: Alexis St-Georges – loisirs@mun-ndm.ca

Semaine Québécoise Intergénérationnelle

18 au 24 mai 2025



Semaine
Québécoise
Intergénérationnelle

Participez
à une activité !



Les soirées de jeux à la bibliothèque

Dès le mois d'avril, la bibliothèque ouvre ses portes aux amateurs de jeux pour des soirées ludiques et conviviales. Chaque premier mardi du mois, **de 18 h à 21 h**, petits et grands sont invités à se rassembler autour d'une grande variété de jeux de société.

Une sélection de jeux adaptés à tous les âges et niveaux d'expérience est à la disposition de tous, vous pouvez aussi apporter vos propres jeux et les faire découvrir aux autres participants.

Il suffit de vous présenter sur place !



Hockey : 3 avril
CANADIENS
VS
BRUINS
 18h30 à la salle communautaire

CANADIENS DE MONTRÉAL CONTRE LES BRUINS DE BOSTON

Affrontement légendaire

Le jeudi 3 avril, nous vous invitons à la salle communautaire pour partager un moment extraordinaire et convivial, que vous veniez seul(e), avec des amis ou en famille, pour assister à la diffusion sur grand écran, un affrontement entre ces deux équipes mythiques. Entrée gratuite.

RIVALITÉ CENTENAIRE

Cette rivalité, l'une des plus anciennes de la LNH, a débuté il y a près de 100 ans, où le premier match des Bruins de Boston contre le Canadien de Mon-

tréal remonte au 8 décembre 1924, le Tricolore l'avait alors emporté par la marque de 4-3. Pendant un siècle, les deux équipes se sont affrontées à 762 reprises. Le Canadien a remporté 364 victoires contre 295 pour les Bruins. 103 rencontres se sont terminées par un match nul. De nombreuses statistiques confirment que cette opposition est l'une des plus intenses et marquantes de l'histoire de la LNH.

Vous comprendrez qu'il est impossible de louper cette occasion, c'est

donc un rendez-vous, amenez vos grignotines et vos breuvages, Alexis St-Georges sera ravi de vous accueillir à la salle communautaire.

Info supplémentaire : Alexis St-Georges, coordonnateur des loisirs et de la vie communautaire au 819 424-2113 ou à loisirs@mun-ndm.ca

(Sources : <https://lapochebleue.com/b Bruins-de-boston-100-ans-dhistoire>
https://icehockey.fandom.com/wiki/List_of_Boston_Bruins-Montreal_Canadiens_playoff_series?utm_source=chatgpt.com)

La Fête
nationale

de la **Merci**



Gens de la Merci... Venez faire un tour!

23 juin À LA HALTE
ROUTIÈRE

12h00 à 22h00 Journée familiale

Jeux de jardin, jeux gonflables et musique.
Tatouage temporaire et maquillage
Fanny Les Délices de Coccinelle

Atelier d'échasses

Spectacle et animation
par Raphaël Laporte Karaoke - Magie

Atelier d'échasses

Démo karaté

Hot-dogs

EN SOIRÉE

Hommage au drapeau et discours

Spectacle Les Vieux Chums

Feu de camp et musique



Le Marché Authentique est de retour !

C'est avec enthousiasme que nous annonçons le retour du Marché Authentique pour une 7^e édition ! Avec le temps, votre marché gagne en notoriété et vous offre une variété impressionnante d'exposants et de produits frais du terroir.

De plus, le Marché Authentique vous offre une expérience vivante qui restera imprégnée dans votre vécu, car à chaque journée, on se plongera dans une ambiance complète enrobée d'une thématique alimentaire.

Cette année, ajoutez à votre agenda ces trois samedis : le **5 juillet** on se plongera dans l'univers des super héros, tout le monde sera costumé, et vous y découvrirez beaucoup de choses; le **2 août**, on retournera dans le temps sous la thématique rock des années 80, et le **6 septembre**, on retournera encore plus loin dans ce voyage pour aller à l'époque médiévale.

Visiter le Marché Authentique est toujours une bonne idée. D'abord, c'est l'occasion idéale pour découvrir une grande variété de produits frais, en fonction des saisons, et pour



rencontrer les producteurs qui se cachent derrière ces aliments de qualité. L'ambiance y est toujours chaleureuse et festive, souvent agrémentée d'activités culturelles qui plairont à tous.

En plus de vivre une expérience unique, votre visite soutient l'économie locale en encourageant nos artisans et producteurs. Vous contribuez également à réduire votre empreinte écologique, puisque les produits y sont souvent proposés avec un minimum d'emballage et

parcourent moins de distance avant d'arriver dans votre assiette.

Enfin, c'est l'endroit parfait pour dénicher des produits uniques, introuvables en épicerie, et pour profiter du plein air tout en faisant vos emplettes.

Visitez le site de la Municipalité sous l'onglet Marché Authentique et sur la page Facebook du Marché pour suivre toutes les actualités.

C'est un rendez-vous !

MARCHÉ
Authentique

Samedis
9h30 à 15h

5 juillet SUPER HÉROS

2 août Rock 80

6 sept Médiéval

Marché public agroalimentaire

HALTE ROUTIÈRE, 1900, montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci

Organisé par
Passion
Marchés

C'est un rendez-vous!

Cours et activités à la **salle communautaire** du Manoir de la rivière Dufresne




Mise en forme
Tous les lundis
à 16h45

Info et inscriptions : signemelanie.com | 819 324-6904

Découvrez le Concept Zone M2, un programme *fitness* global d'entraînement complet conçu pour transformer votre forme physique de manière progressive et durable. Ce cours unique améliore votre posture, renforce le cœur, et accroît l'endurance, la force, la puissance, la vitesse, l'agilité et la flexibilité en combinant équilibre, coordination, cardio et renforcement musculaire, le Concept Zone M2. Adapté à tous les niveaux.



Cours de Yoga

Printemps-été 2025

Les mercredis (jusqu'à la fin mai)
Yoga doux de 15 h 30 à 16 h 30
Yoga régulier de 17 h 00 à 18 h 00
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

GRATUIT

JUSQU'AU 12 JUIN
les cours auront lieu les jeudis 5 et 12 juin

myriam132621@gmail.com
Infos par téléphone au 819 424-2113

KARATÉ SHOTOKAN NDM



À la salle communautaire
90\$ par personne pour 10 cours. Un adulte doit être présent pour les 5 à 8 ans.

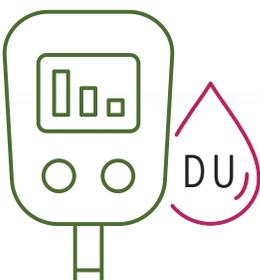


Samedi 10h à 12h
Lundi 18h15 à 19h45 Sauf les soirs du conseil

Infos et inscriptions : Francis Pelletier 819 424-2356 | nergal222@hotmail.fr | [f/KarateShotokanNDM](https://www.facebook.com/KarateShotokanNDM)

SOUPER BÉNÉFICE *et* SOIRÉE DANSANTE

au profit de



FONDATION
diabète local

Samedi 3 mai
À partir de 14h00

Animation | Musique
Souper à 18h00

avec
Sylvain Gagné
animateur chansonnier



Salle communautaire du Manoir de la rivière Dufresne
1948, ch. de Notre-Dame-de-la-Merci

BILLET 35\$ AVANT LE 25 AVRIL | 40\$ À LA PORTE
À l'achat de 4 billets le 5^e est **GRATUIT** sur réservation.
Pour acheter votre billet : Réjean Lavoie au 819 424-3138

MENU À VOLONTÉ

Potage velouté aux légumes | Poulet suprême avec choix de patates | Spaghetti à la viande
Salade du jour | Tartes (St-Donat) | Gâteau aux carottes | Gâteau au chocolat | Jell-O
Premier breuvage sans alcool | Café / Thé avec petit pain Gadoua

PRIX DE PRÉSENCE ET BAR SUR PLACE



Notre-Dame de-la-Merci

Activités au calendrier

Le jeudi 24 avril à midi, **soyez au rendez-vous pour le dîner de l'amitié à la salle communautaire du Manoir de la rivière Dufresne au 1948, ch. Notre-Dame-de-la-Merci. L'Assemblée générale annuelle suivra à 14h.**

PROGRAMME D'AVRIL À JUIN:

Le 10 avril

13h30 | Bingo

Le 8 mai

13h30 | Bingo

Jusqu'au 20 mai, tous les mardis

13h00 | Club de marche suivi de pétanque atout.

Le 29 mai

17h30 | Souper de fin de saison

À partir du 4 juin, tous les mercredis

9h00 | Pétanque extérieure

19h00 | Bingo FADOQ



Pour toute autre information, contactez Michel Godin, secrétaire de la FADOQ-NDM au 514 292-5556
fadoqndm@hotmail.com

Les services de la Petite Mission ce printemps



SERVICE DE PRODUCTION DE DÉCLARATION D'IMPÔTS

Nous rappelons également que notre service d'aide en impôt gratuit est disponible pour les personnes ayant un revenu modeste et une situation fiscale simple. Si votre revenu familial maximal est de :

- **35 000\$**, dans le cas d'une personne seule.
- **45 000\$**, dans le cas d'un couple (ajoutez 2 500\$ pour chaque personne à charge supplémentaire).
- **45 000\$**, dans le cas d'un adulte avec un enfant (ajoutez 2 500\$ pour chaque personne à charge supplémentaire)

Pour plus d'informations, consultez le site de Revenu Québec dans la section du service d'aide en impôt : programme par les bénévoles. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous, contactez Roxanne Turcotte au 819 325-0879 ou Martine Dubé au 819 424-7590.

Services réguliers

La Petite Mission est un organisme caritatif d'aide alimentaire qui offre un comptoir vestimentaire et un service de rapport d'impôt pour les gens vivant dans la précarité.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Ouvert les lundis de 13 h à 16 h et les jeudis de 13 h à 16 h

BAZAR ET COLLECTE D'OBJETS

En raison de notre espace restreint, nous ne pouvons malheureusement pas accepter les meubles, qu'ils soient gros ou petits, ainsi que les accessoires de sport, comme les bicyclettes et les gros accessoires pour enfants.

NOUS N'ACCEPTONS PAS ✗

- ✗ Meubles (gros ou petits)
- ✗ Accessoires de sport (ex. : bicyclette)
- ✗ Gros accessoires pour enfants

ACCEPTÉ AVEC PLAISIR ✓

- ✓ Vêtements, chaussures, literie, serviettes
- ✓ Vaisselle et accessoires de cuisine
- ✓ Petits jeux de table, bibelots, livres



Un grand merci pour votre précieuse collaboration!

- Le conseil d'administration de la Petite Mission

COMPTOIR ALIMENTAIRE HEBDOMADAIRE

Sur rendez-vous. Inscription ou urgence 819 424-7855 ou par courriel : lapetitemission@gmail.com

1915, montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci



SYSTÈME D'ALERTE MUNICIPALE

Restez informés en cas de sinistre

La Municipalité invite tous les citoyens à s'inscrire à son système d'alerte municipale, un service essentiel pour recevoir rapidement des informations en cas d'urgence.

Grâce à ce système, vous serez avertis en temps réel de :

- **Situations d'urgence** : interruptions de service, mesures de sécurité, fermetures de routes
- **Travaux et circulation** : entraves routières, opérations de déneigement
- **Alertes personnalisées** : notifications envoyées selon votre préférence (appel vocal, SMS ou courriel)
- Un service sécurisé et efficace

Simple, rapide et 100 % sécuritaire, ce système garantit la protection de vos données personnelles, qui ne seront ni partagées avec des tiers ni utilisées à des fins commerciales.

ÊTES-VOUS INSCRIT ?

En cas de danger potentiel, seuls les citoyens abonnés à l'infolettre recevront une alerte. Assurez-vous de ne rien manquer en vous inscrivant dès maintenant sur la page d'accueil du site de la Municipalité : mun-ndm.ca.



ENTREPRISE D'ICI | Dans l'objectif de promouvoir les entreprises de chez nous, la municipalité invite les entreprises qui souhaitent ajouter leurs informations et leurs coordonnées sur le site internet à contacter le service des communications. Pour obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter à communications@mun-ndm.ca.

UN PETIT PLUS AVEC VOILÀ!

En vous inscrivant à l'infolettre Voilà!, vous profitez de plusieurs avantages. Vous pourrez recevoir et consulter votre compte de taxes en ligne à tout moment, en toute simplicité.

De plus, vous serez informé en temps réel des nouvelles et événements municipaux qui vous concernent. Vous avez même la possibilité de choisir les informations que vous souhaitez recevoir directement dans votre boîte courriel.

Inscrivez-vous dès maintenant et restez connecté à votre municipalité!

Abonnez-vous à l'infolettre !

Voilà!



mun-ndm.appvoila.com

DU 27 AVRIL AU 3 MAI

On se met en route vers le bénévolat!

Au Québec, le bénévolat trace un grand chemin qui nous relie les uns aux autres, tissant une société solidaire et engagée.

Peu importe où nous nous situons, nous sommes tous et toutes invités à emprunter cette route du partage et de l'entraide. Bénévolat, c'est partir à la rencontre des autres, mettre à profit ses forces et sortir des sentiers battus. On en ressort grandi, uni, et chaque pas fait avancer toute la communauté.

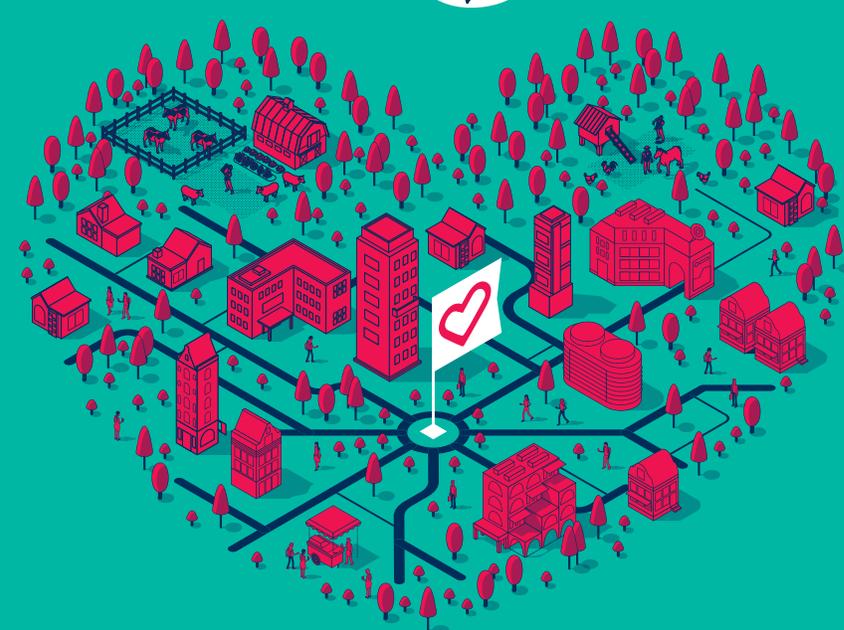
Comme dans chaque aventure, on y gagne autant que l'on donne. « En route vers le bénévolat », c'est aussi s'assurer que cette route est sûre, inclusive et respectueuse pour tous et toutes. C'est pourquoi la Semaine de l'action bénévole est aussi un moment privilégié pour reconnaître l'engagement de ceux et celles qui donnent de leur temps.

À **Notre-Dame-de-la-Merci**, nous savons à quel point l'implication bénévole est précieuse. Pour souligner leur générosité et leur dévouement envers la population, la Municipalité organise une soirée spéciale en l'honneur des bénévoles. Une occasion unique de les remercier, de célébrer leur engagement et de leur exprimer toute notre gratitude.

La FCABQ coordonne également un programme de vérifications d'antécédents judiciaires (VAJ), gratuit et rapide, accessible sur jebenevole.ca, pour assurer un environnement sain et sécuritaire aux bénévoles des organismes communautaires du Québec.

En route vers le

BÉNÉVOLAT!



51^e ÉDITION

Semaine de l'action bénévole

27 avril au 3 mai 2025



Fédération des Centres d'action bénévole du Québec

fcabq.org

Je bénévolé

Loin d'être un frein, ces vérifications sont un gage de confiance et garantissent un bénévolat responsable où chaque geste de solidarité peut

s'épanouir pleinement. Bénévoles, organismes et citoyens engagés, ensemble, continuons d'avancer!

AVIS

Pour votre sécurité et celle des personnes qui travaillent sur place, nous demandons la participation de la population et appelons à la vigilance lorsque vous voyez un chantier routier en cours.



Cocktail dînatoire de la SDNDM

La Société de développement de Notre-Dame-de-la-Merci (SDNDM) a convié les commerçants et entrepreneurs de notre localité à un 5 à 7 en formule cocktail dînatoire. L'événement s'est tenu le vendredi 28 février à la salle communautaire du Manoir de la rivière Dufresne.

Présidée par Rachel Théoret-Gosselin, cette rencontre a été l'occasion de présenter les projets à venir pour le développement de la municipalité et d'échanger sur la vision collective de son avenir.

Comme invités, des représentants de la Chambre de commerce du grand Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci, Mme Isabelle Perrault, préfète de la MRC de la Matawinie et mairesse de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, et enfin, Kathleen Chagnon, Conseillère en développement touristique et culturel de la Matawinie.

Photos Julie Leclerc - Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci



Suzie Galarneau de la CCGSD, Bertrand Taillefer conseiller municipal, Suzanne Houle présidente et Éric Picard directeur général de la CCGSD.



Isabelle Perrault préfète de la MRC de la Matawinie et mairesse de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, Bertrand Taillefer, conseiller municipal de Notre-Dame-de-la-Merci et Roxanne Turcotte, membre du conseil de la Petite Mission et de la Société de développement de NDM.



Félix Than entrepreneur en pollinisation et apiculteur, Francis Pelletier de Karaté Shotokan NDM et premier répondant à Notre-Dame-de-la-Merci, Mélanie Maheu de Concept Zone M2, Chantal Auger de Construction Auger. et Pierre-Luc Gonzalez de Expérience Équinox.

Invitation à tous | APLGPI

Association des propriétaires des lacs Georges, Prévost et à l'île

ACTIVITÉ DE PÉTANQUE

Tous les lundis à 9h15 à compter du 19 mai 2025 au terrain extérieur de la salle des loisirs (APLGPI). L'activité est gratuite, aucune réservation requise.

Pour plus d'information : asslacgeorges@hotmail.com
Responsable: Vivianne Harvey

SOIRÉE D'OUVERTURE

Samedi le 7 juin 2025 à compter de 17h à la salle des loisirs de l'APLGPI au 3088 ch. de la Salle. Permis SAQ - Danse avec DJ. Menu et coût à venir.

Pour informations et réservation: asslacgeorges@hotmail.com





Les administrateurs de la SDNDM, Pietro Mailloux, Lise Ménard et Rachel Théoret-Gosselin, présidente et propriétaire de Kabania, André Lafrenière et Bertrand Taillefer, conseillers municipaux de Notre-Dame-de-la-Merci.



Le 5 à 7 s'est déroulé dans la simplicité et l'écoute.



Jacques Bourassa et Chantal Perreault, conseillers municipaux de Notre-Dame-de-la-Merci



Chef Laflèche est l'artiste qui a préparé des bouchées pour l'occasion, les commentaires furent unanimes, ce fut complètement délicieux.



Daniel Chalifoux de Rembourrage Multi-Nord et Holly Crandall, membre du conseil de la SDNDM.

Femmes Actives

Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci

Soupers-conférence à venir les mardis

22 avril 20h | 20 mai 19h

Info : Denise Charpentier 514 609-2687

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AVRIL		1 13h00 FADOQ Pétanque 18h00 Biblio Soirée jeux	2 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég. BAC NOIR Lac Georges	3 19h30 Soirée hockey BAC NOIR	4	5 9h00 Karaté
	7 16h45 Concept Zone M2 18h00 Karaté BAC BLEU	8 13h00 FADOQ Pétanque	9 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég.	10 12h00 FADOQ Bingo	11	12 9h00 Karaté
	14 8h00 <i>Petite Mission</i> 16h45 Concept Zone M2 19h00 CONSEIL	15 13h00 FADOQ Pétanque	16 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég. BAC NOIR Lac Georges	17 BAC NOIR BAC BRUN	18 BUREAU FERMÉ FÉRIÉ Lundi de Pâques BAC BRUN Lac Georges Encombrants	19 9h00 Karaté 19h00 Soirée des bénévoles BIBLIO FERMÉE
	21 BUREAU FERMÉ Lundi de Pâques 16h45 Concept Zone M2 18h00 Karaté BAC BLEU	22 Signature Registre 20h00 Femmes actives	23 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég.	24 9h00 FADOQ Dîner de l'amitié	25	26 9h00 Karaté
	28 16h45 Concept Zone M2 18h00 Karaté	29 13h00 FADOQ Pétanque	30 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég. BAC NOIR Lac Georges			

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MAI		Dimanche 18 mai 13h00 Conférence «Comment raconter son histoire»		1 BAC NOIR BAC BRUN	2 BAC BRUN Lac Georges	3 9h00 Karaté 12h30 - 23h00 Événement bénéfice Diabète Local
	5 16h45 Concept Zone M2 18h00 Karaté	6 13h00 FADOQ Pétanque 18h00 Biblio Soirée jeux	7 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég.	8 12h00 FADOQ Bingo	9	10 9h00 Karaté 10h30 Heure du conte
	12 8h00 <i>Petite Mission</i> 16h45 Concept Zone M2 19h00 CONSEIL BAC BLEU	13 13h00 FADOQ Pétanque	14 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég. BAC NOIR Lac Georges	15 BAC NOIR BAC BRUN Résidus verts	16 BAC BRUN Lac Georges Encombrants	17 9h00 Karaté
	19 16h45 Concept Zone M2 18h00 Karaté	20 13h00 FADOQ Pétanque 15h00 Femmes actives	21 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég.	22	23	24 9h00 Karaté
	26 16h45 Concept Zone M2 18h00 Karaté BAC BLEU	27 13h00 FADOQ Pétanque	28 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég. BAC NOIR Lac Georges	29 12h00 FADOQ Souper fermeture BAC NOIR BAC BRUN	30 BAC BRUN Lac Georges	31 9h00 Karaté

JUIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2 BAC BLEU	3 18h00 Biblio Soirée jeux	4 9h00 FADOQ Pétanque	5	6	7 9h00 Karaté 9h00 Journée environnement et portes ouvertes à l'écocentre
9 16h45 Concept Zone M2 19h00 CONSEIL	10 13h00 FADOQ Pétanque	11 9h00 Pétanque 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég. BAC NOIR Lac Georges	12 BAC NOIR BAC BRUN	13 BAC BRUN Lac Georges Encombrants	14 9h00 Karaté
16 16h45 Concept Zone M2 BAC BLEU 18h00 Karaté	17 13h00 FADOQ Pétanque	18 9h00 FADOQ Pétanque 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég.	19	20	21 9h00 Karaté 10h30 Heure du conte
23 BUREAU FERMÉ 16h45 Concept Zone M2 12h à 22h Événement Fête nationale	24 13h00 FADOQ Pétanque BUREAU FERMÉ FÉRIÉ Fête nationale	25 9h00 Pétanque 13h00 Bricolage 15h30 Yoga doux 17h00 Yoga rég. BAC NOIR Lac Georges	26 BAC NOIR BAC BRUN	27 BAC BRUN Lac Georges	28
30 16h45 Concept Zone M2 BAC BLEU					

ÉPISODES
NORR

Parc de la Forêt
Ouareau
1 au 3 août 2025

Présenté par
THE NORTH FACE

En partenariat
avec
Latulippe



2100, route 125, Notre-Dame-de-la-Merci J0T 2A0
 excavationf pigeon@bellnet.ca ☎ 819 424-2450 📱

LES RÉNOVATIONS C.M.P

Entrepreneur général et commercial depuis 1996
Pierre Cadotte 514 996-2561

2980, ch. de La Salle,
 Notre-Dame-de-la-Merci
 renocmp@gmail.com

Travaux d'intérieur et d'extérieur,
 cuisine, salle de bain, céramique,
 peinture, terrasse (patio)
 RBQ: 8269 5479 22

DÉNEIGEMENT DE TOITURE

Frédéric Loyer

❄️ **514 433-6051** ❄️

Balcon ❄️ Escaliers ❄️ Tempo
 Estimation gratuite / Résidentiel et commercial



Pharmacie Daniel Mathieu
 et Laurence Paquette Inc.
On n'est jamais loin!



380, rue Principale, Saint-Donat **819 424-0001**
 Télécopieur 819 419-0082

le Rassembleur

PROCHAINE ÉDITION
JUILLET 2025

Affichez votre entreprise à la toute dernière page dans un espace publicitaire au dos de la publication au tarif de 30\$ la parution au format carte d'affaires.

Pour réserver, vous devez remplir le formulaire «Contrat publicitaire» qui est disponible sur le site de la municipalité : mun-ndm.ca

Le Rassembleur est un journal trimestriel (publié tous les trois mois), veuillez noter que ce changement a nécessité des modifications au niveau des dates de tombées.

ÉDITION	TOMBÉE	PARUTION
Été	2 juin	Début juillet
Automne	2 sept	Début octobre
Hiver	26 24 nov	Début janvier

Pour en savoir plus, contactez le service des communications au 819 424-2113, poste 7208.



DATE DE TOMBÉE
LUNDI 2 JUIN 2025

